Participation de l'Autorité de la concurrence au sommet du G7 organisé par la présidence italienne sur la concurrence numérique

Publié le 04 octobre 2024

L'Autorité de la concurrence participe aux travaux du G7 sur la concurrence numérique, présidé cette année par l'Italie. La création de sommet est le fruit d'une initiative de la présidence française du G7 en 2019 visant à réunir les autorités de concurrence du G7 autour des questions que soulève l'application du droit de la concurrence dans l'économie numérique.

Le président de l'Autorité de la concurrence, Benoît Cœuré, s'est rendu à Rome les 3 et 4 octobre pour participer au sommet organisé par la présidence italienne.

PARTICIPATION DE L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE AU SOMMET DU G7 ORGANISÉ PAR LA PRÉSIDENCE ITALIENNE SUR LA CONCURRENCE NUMÉRIQUE

Lire le communiqué